

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

**N : 53/2014**

**Objet : Achat d'une parcelle au Conseil Général de la Gironde**

L'an deux mille quatorze le trois décembre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 13 - Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Christine ESPAGNET, Marianne LAGÛE.

Secrétaire de Séance : Dominique MARROT.

***Date de convocation : 25 novembre 2014***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général de la Gironde propose de rétrocéder une parcelle lui appartenant, située au lieu-dit la Tuilerie (ancien dépôt de graviers – route de Bazas) cadastrée G24, d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> pour 75,00 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à concrétiser la rétrocession de la parcelle G24 d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> au prix de 75,00 € (soixante quinze Euros) proposée par le Conseil Général de la Gironde et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 11 décembre 2014.

Le Maire

Jean Pierre BAILLÉ.

